



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Agriculture et pêche



N°11 – Juin 2019

Faits marquants :

- Un grand nombre de filières végétales ibériques sont à la peine, confrontées à la sécheresse, à des récoltes en baisse (céréales), à des problèmes sanitaires ou à des conditions de marché particulièrement lourdes (fruits à noyaux, huile d'olive, vins sans IG). Un nouveau retrait vient d'être déclenché en pêche-nectarine et des mécanismes de régulation des volumes sont en préparation pour les VSIG. La maladie de la tache noire se rapproche de la péninsule et l'inquiétude des producteurs d'agrumes monte d'un cran.
- Le Portugal se mobilise pour prévenir la Peste porcine africaine.
- Les pêcheurs espagnols espèrent retourner dans les eaux atlantiques du Maroc dans les semaines qui viennent.

Politique agricole, actualité PAC

PAC 2019 : demandeurs portugais en hausse, paiement anticipé pour cause de sécheresse. L'organisme payeur des aides agricoles au Portugal (IFAP - Institut de financement de l'agriculture et de la pêche) a reçu 183 649 demandes d'aides directes au titre de la PAC 2019, soit 418 de plus qu'en 2018. Au titre de la campagne 2018, l'IFAP a distribué 941 M€ jusqu'au 31 mai 2019, dont 548 M€ pour le premier pilier, 315 M€ pour le développement rural et 78 M€ pour le POSEI des Açores et de Madère. La région de l'Alentejo est celle qui a reçu le plus de fonds (381 M€), suivie du nord (219 M€) et du centre (122 M€). Par ailleurs, le Ministre de l'Agriculture Luís Capoulas Santos a annoncé qu'il souhaitait anticiper à octobre le paiement de 70 % des aides de la PAC, soit environ 640 M€, en raison de la sécheresse. Cette annonce fait suite à un mois de mai au cours duquel le Portugal s'est retrouvé à nouveau en situation de sécheresse. Selon l'Institut portugais de la mer et de l'atmosphère (IPMA), plus de 98 % du territoire portugais est en situation de sécheresse, dont 46,1 % en « sécheresse faible », 22,4 % en « sécheresse modérée », 27,2 % en « sécheresse aggravée » et 2,5 % en « sécheresse extrême ». M. Capoulas Santos a également annoncé la mise à disposition de 3 M€ du PDR pour financer des projets de captage, traitement et stockage d'eau.

Architecture environnementale de la PAC2020 : l'Espagne et le Portugal veulent des ecoschemes flexibles. Lors de la conférence sur l'architecture environnementale de la PAC post-2020 organisée par le Ministère espagnol de l'agriculture les 30 et 31 mai à Zafra (Estrémadure), Fernando Miranda, Secrétaire Général du MAPA, a confirmé que l'Espagne soutenait le nouveau modèle de mise en œuvre proposé par la Commission fondé sur la performance, dès lors que des éléments communs à l'ensemble des États membres étaient préservés dans les Plans Stratégiques Nationaux. Il a considéré que les ecoschemes étaient une opportunité s'ils sont obligatoires pour les EM et s'ils présentent un réel caractère incitatif pour les agriculteurs, dès lors qu'ils permettent de rémunérer les services rendus. Madrid prévoit de livrer son projet de PSN à l'été 2020. Le Directeur Général du Ministère de l'agriculture du Portugal, Eduardo Diniz, a pour sa part rappelé l'intérêt fondamental de la PAC pour son pays, tout en soulignant l'importance du 2^{ème} pilier, qui représente 45 % des aides européennes dont il bénéficie au titre de la PAC. L'ecoscheme doit être au service d'objectifs environnementaux globaux, complémentaires des mesures agro-environnementales et climatiques qui visent des objectifs locaux et spécifiques. Le Portugal attend des mesures incitatives et flexibles, qui puissent être adaptées aux agriculteurs, et contrôlables. M. Diniz a rappelé l'opposition du Portugal à la baisse du budget de la PAC, en particulier à la réduction du 2nd pilier proposée par la Commission européenne.

Le Portugal annonce la construction d'un nouveau barrage dans l'Alentejo d'ici 2027. Le gouvernement a approuvé le rapport du groupe de travail qui a étudié le modèle de financement et de gestion du barrage de Pisão, qui devrait être construit d'ici 2027 dans le district de Portalegre (nord de l'Alentejo). Ce projet, dont les premières études ont été réalisées dans les années 1950, comprend la construction d'un bassin qui submergerait le village de Pisão et créerait jusqu'à 12 000 ha de nouvelles surfaces irriguées. Selon le gouvernement, l'investissement comprendrait aussi la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 150 MW qui assurerait 75 % de la consommation d'électricité des habitants du district de Portalegre.



Pesticides

Glyphosate : l'Espagne n'exclut pas son interdiction. Au cours de son intervention du 14 mai à Berlin au forum Petersberg pour la protection du climat, Teresa Ribera, Ministre pour la transition écologique, a signalé que l'Espagne n'excluait pas de prendre des mesures pour interdire le glyphosate. La Ministre espagnole a davantage insisté sur l'impact du glyphosate sur les écosystèmes que sur ses liens possibles avec le développement de cancers.

Biodiversité

La récolte nocturne des olives tuerait 2,6 millions d'oiseaux par an en Andalousie, selon la revue *Nature* du mois de mai. En effet, les machines de récolte éblouiraient les oiseaux qui trouvent refuge dans les oliviers pour la nuit. De plus, ces oiseaux seraient des espèces migratoires européennes protégées. Le Service de Protection de la Nature (Seprona) de la Garde Civile et les autorités andalouses (Conseil de l'environnement de la Communauté autonome) ont confirmé l'impact de cette exploitation super-intensive des oliviers sur les espèces protégées, décrivant « une mortalité dont l'amplitude est préoccupante » (une centaine d'oiseaux retrouvés morts par remorque, soit une moyenne de 100 oiseaux/ha de récolte nocturne). De surcroît, des infractions en matière de santé publique ont été révélées suite à la découverte d'un réseau de revente des oiseaux à plusieurs hôtels-restaurants. La récolte nocturne des olives permet l'obtention d'une huile de meilleure qualité, mais n'est pratiquée que par 5 % des exploitations oléicoles espagnoles. L'association « *Écologistes en Action* » a saisi le nouveau gouvernement andalou, qui envisage d'interdire cette pratique. Le journal *The Telegraph* a publié l'information en affirmant qu'une grande partie des huiles provenant d'Espagne (mais aussi d'Italie et de France), vendues dans les supermarchés britanniques, implique la mort de millions d'oiseaux. Ces supermarchés auraient annoncé leur intention de ne référencer désormais que des huiles issues de récoltes manuelles, sur des petites structures, et donc plus chères.

Filières agricoles et agroalimentaires

Huile d'olive

Plus de 500 000 ha d'oliviers risquent d'être abandonnés en Espagne. C'est l'alerte lancée par Deoleo (multinationale spécialisée dans l'huile d'olive) après avoir croisé une série de facteurs : la moindre rentabilité de l'olivier traditionnel par rapport aux nouvelles plantations plus productives, l'augmentation des nouvelles plantations plus compétitives au niveau mondial, la perspective d'une augmentation de la production et la baisse de la consommation. Les surfaces menacées (530 000 ha répartis sur 240 000 exploitations, faisant en moyenne entre 1 et 3 ha) représenteraient 20 % des oliveraies espagnoles. Leur disparition pourrait remettre en cause le leadership mondial de l'Espagne sur le secteur et avoir un impact environnemental très négatif. Selon Deoleo, 68 % du total des oliviers cultivés en Espagne sont traditionnels et 30 % de ce total n'est pas mécanisable, étant situés notamment sur des parcelles en forte pente. Il s'agirait d'oliveraies produisant des huiles de grande qualité, mais dont le coût de production peut dépasser les 3 €/kg (pour un prix moyen à la production 2,4 €/kg sur les 18 dernières campagnes). Pour éviter l'abandon des oliveraies traditionnelles, Deoleo préconise la réduction des coûts de production et la segmentation du marché pour valoriser les huiles singulières.

Vers un mécanisme d'autorégulation. Confrontée à une production nationale record et des prix en baisse malgré les mauvais résultats des autres grands pays producteurs et la chute de la production mondiale, la profession oléicole espagnole prépare un mécanisme d'autorégulation pour tenter d'équilibrer le marché. Le mécanisme – qui, une fois finalisé, sera présenté à la Commission européenne – serait centré sur une proposition au sein de l'interprofession, basée sur l'article 210 du règlement OCM relatif aux « accords et pratiques concertées des organisations professionnelles reconnues ». Cette proposition consisterait à retirer des volumes d'huile du marché lors des campagnes excédentaires, avec une sécurité juridique totale. Ce mécanisme pourrait être mis en œuvre lors de la prochaine campagne, si les conditions de marché le justifient. Le Ministère a également proposé des mesures visant à développer la qualité de l'huile d'olive, l'information du consommateur, et la différenciation de la production pour une meilleure valorisation du produit.

Fin des aides oléicoles dans l'Alqueva (Alentejo). C'est ce qu'a annoncé le Ministre portugais de l'agriculture, Luis Capoulas Santos, suite à des interventions du Bloc de gauche, du parti écologiste « Les Verts » et de plusieurs associations de protection de l'environnement, contre le développement de l'agriculture intensive au Portugal. L'exploitation intensive de l'olivier occupe aujourd'hui environ 55 000 ha, soit un tiers du périmètre irrigué de l'Alqueva. Elle s'est fortement développée dans cette région au cours des dernières années – notamment à la suite de l'inauguration du barrage de l'Alqueva en 2002 – et a contribué à la multiplication par 4 des exportations portugaises d'huile d'olive en 8 ans.

Fruits à noyaux

Le retrait continue en Espagne. Depuis le 10 juin, les organisations professionnelles de fruits et légumes peuvent présenter leurs demandes auprès des Communautés autonomes afin de bénéficier du régime de retrait de pêches, nectarines et pêches plates, déclenché suite à un début de campagne alourdi par un excès d'offre en Espagne (+11 %) comme dans l'UE (+7 %, surtout en Italie et en France), une consommation atone (en raison d'un printemps frais) et des prix orientés la baisse. Plus de 1 000 t de fruits à noyaux avaient déjà été retirées au cours de la première quinzaine de mai.



Fruits secs

Une production espagnole record d'amandes en perspective. Selon les premières estimations de l'Association Nationale des Fruits Secs, la production espagnole d'amandes devrait battre un nouveau record cette année, avec 62 468, en légère augmentation (+0,71 %) par rapport à 2018. La hausse la plus marquée est prévue en Andalousie (14 950 t, +30 %, à la faveur d'une bonne météorologie et de nouvelles plantations en reconversion de vergers de pêches-nectarines), en Catalogne et dans la Communauté de Valence, compensant la baisse en Castille-la-Manche, aux Baléares, en Aragon et à Murcie, où la production a souffert des épisodes de gelées en mars et de fortes pluies en avril. La production devrait être de haute qualité. Cependant, les professionnels se montrent préoccupés par l'évolution et les dégâts causés par *Xylella fastidiosa* et par la guêpe de l'amande.

Céréales

Prévisions de récolte en baisse. Selon les premières prévisions du Comité du Commerce des Céréales et des Oléagineux de l'UE (COCERAL), la récolte de céréales pourrait se situer autour de 18,8 Mt cette année en Espagne, en repli de 18,4 % par rapport à 2018 (23 Mt), en raison d'une baisse des rendements et des surfaces. La baisse serait particulièrement marquée pour les céréales d'automne-hiver, qui ont souffert de mauvaises conditions climatiques dans toutes les régions. Au Portugal, selon l'Institut national de statistiques (INE), la production céréalière devrait également fléchir, de 10 à 15 %, pour maïs, triticale, orge et avoine.

Pommes-poires

Une délégation portugaise a participé pour la première fois au Groupe de contact « pommes-poires » France-Espagne-Italie. Lors de cette rencontre organisée par l'Association Nationale Pommes Poires de France les 6 et 7 juin, à Angers, les professionnels français, espagnols, italiens et portugais ont échangé les premières indications sur la récolte 2019 et fait le point sur les ouvertures de marchés et les perspectives relatives à certaines destinations particulièrement importantes. Ils ont ensuite discuté de la problématique des distorsions de compétitivité au sein de l'UE et de l'adaptation du verger européen. Ils ont également reconnu l'importance et l'utilité des échanges d'informations économiques. Enfin, ils ont échangé sur les questions techniques et phytosanitaires, et traité le sujet des relations avec la société civile.

Vins

Vins sans IG : les producteurs de Castille-la-Manche proposent une mesure de régulation de la production, afin de mettre en adéquation l'offre et la demande lors de chaque campagne. Concrètement, il s'agirait de retirer temporairement du marché, grâce au stockage privé, un maximum de 4 Mhl de VSIG au niveau national. Le retrait serait activé, avant le 31 janvier, dans les Communautés autonomes dans lesquelles la somme des stocks et des productions déclarées dépassent de plus de 5 % la moyenne des 5 années antérieures. Il concernerait les viticulteurs dont le rendement réel de campagne dépasserait le rendement technique de référence de la région. Les viticulteurs éligibles pourraient retirer au maximum 10 % de leur production de vin et moûts. Si les conditions et l'évolution du marché l'exigent, la mesure pourrait être activée sur tout le territoire espagnol, pour les parcelles dédiées à la production de VSIG rouge dépassant les 150 hl/ha et pour les parcelles dédiées à la production de VSIG blanc dépassant les 185 hl/ha. Les volumes ainsi retirés seraient destinés à la distillation ou à l'élaboration de moûts blancs. Selon la dernière estimation du MAPA, lors de la campagne 2018/19, l'Espagne a produit 50,35 Mhl de vins et moûts (contre 35,46 Mhl en 2017/18).

Commerce extérieur

États-Unis : les exportations d'olives de table noires espagnoles poursuivent leur déclin. Au premier trimestre 2019, les ventes espagnoles sur ce marché s'élevaient à 3 500 t, en baisse de 9,9 % par rapport à la même période en 2018 (3 900 t) et de 48 % par rapport au 1^{er} trimestre 2017 (6 700 t), dernière année avant la hausse des droits tarifaires américains, selon les données de l'Association Espagnole des Exportateurs et Industriels d'Olives de table (Asemesa). Asemesa ajoute que sur cette même période, les exportations d'olives noires venant d'autres pays vers les États-Unis ont fortement augmenté (de 2 100 t en 2017 à 2 600 t en 2018, +21,2 %). Le Maroc, le Portugal et l'Égypte sont les pays qui bénéficient le plus du report des achats américains.

Chine : le Portugal signe un accord. Le 28 mai, le Ministre portugais de l'agriculture, Luís Capoulas Santos, et le Ministre des douanes de la Chine, Ni Yuefeng, ont signé un protocole pour harmoniser et faciliter les procédures d'exportation de produits agroalimentaires portugais vers la Chine. Après avoir expédié ses premiers envois de viande de porc en janvier, le Portugal souhaite désormais exporter de la poire, du raisin de table et des agrumes vers la Chine.

Actualité sanitaire

Peste porcine africaine : le Portugal renforce la vigilance. Le plan portugais de prévention contre la Peste porcine africaine 2019-2021 a été publié le 12 juin au Journal officiel. Il prévoit un renforcement des contrôles routiers (véhicules de transports d'animaux vivants, mesures de désinfection des véhicules) et des contrôles sanitaires en abattoirs. Il prévoit par ailleurs le recensement de la population de sangliers dans le pays et un programme pour la réduire, en collaboration avec les associations de chasseurs. Le Ministre de l'agriculture Luís Capoulas Santos a souligné l'importance de maintenir le Portugal hors de la



zone infectée par la PPA, afin de protéger les exportations de la filière, notamment vers la Chine. Pour mémoire, la PPA avait affecté le Portugal pendant 30 ans, avant d'être éradiquée à la fin des années 1990.

Citrus Black Spot : la maladie de la tâche noire s'approche de l'Espagne ; l'inquiétude monte d'un cran chez les producteurs d'agrumes. Les inspecteurs phytosanitaires de l'UE ont détecté le mycète *Guignardia citricarpa* (CBS) dans des importations d'agrumes en provenance de Tunisie. Les professionnels valenciens demandent à l'UE d'une part, de renforcer les contrôles sur les agrumes, et d'autre part, d'ajouter les agrumes sur la liste des « végétaux à haut risque ».

Pêches maritimes

Le Portugal a pêché moins de poissons en 2018. L'an dernier, la flotte portugaise a pêché 177 685 t de poissons (-1 % par rapport à 2017), du fait de la réduction du volume de captures dans les eaux non-portugaises (-19%). Par ailleurs, les captures dans les eaux portugaises ont augmenté de 6 %. La pêche de sardines (-33 %), de chinchards (-16 %) et d'anchois (-9 %) a baissé par rapport à l'année précédente. Les captures de mollusques ont augmenté de 8 % en volume (18 707 t) et de 30 % en valeur (83 M€), notamment grâce à l'augmentation des captures de poulpe. Les captures de crustacés ont augmenté de 52 % en volume (1 393 t) et de 7 % en valeur (16 M€). Selon les données provisoires de l'Institut national de statistiques (INE), 128 438 t de produits de la pêche (+8,5 %) ont été vendus en criées pour 292 M€ (+7,1 %). Les exportations de produits liés à la pêche ont augmenté de 3,9 % et ont atteint 270 837 t, pour une valeur de 1,12 Md€. Les principaux clients du Portugal restent l'Espagne (51 %), l'Italie (13 %) et la France (9 %). Les importations ont augmenté de 2,5 % pour une valeur de 2,19 Md€. Le déficit de la balance commerciale de produits de la pêche a atteint 1,07 Md€ (+11,5 M€).

Accord de pêche UE/Maroc : les armateurs espagnols doivent encore s'armer de patience. Contrairement à 2014, le Maroc a pris son temps avant que le Conseil des ministres puis le Parlement (sous pression de la 14^{ème} session du Conseil d'association Maroc-UE qui s'est tenue le 27 juin à Bruxelles) adopte l'accord de pêche 2019 avec l'UE. Ainsi, Rabat n'a pas cédé aux requêtes de Madrid pour une accélération de la procédure d'adoption de l'accord. Les armateurs espagnols (principaux bénéficiaires de cet accord de pêche avec 92 chalutiers sur un total de 128 pour l'UE) doivent encore attendre la prochaine réunion de la Commission mixte UE/Maroc avant d'obtenir les licences et de retourner pêcher, dans le courant de l'été, dans les eaux atlantiques du Maroc.

Sardine : réouverture estivale. Après 9 mois d'interdiction, la pêche à la sardine dans les eaux ibériques est ouverte depuis le 3 juin. Fortement encadrée par le plan de gestion pluriannuel présenté par l'Espagne et le Portugal en 2017 et approuvé par la Commission européenne, cette pêche n'est autorisée que pendant l'été. Cette année, les pêcheurs portugais sont autorisés à capturer 7 181 t de sardine, soit 66,5 % du quota (10 799 t) que le pays partage avec l'Espagne.

Thon rouge : une bonne saison pour les madragues de Cadix. La saison de pêche au thon rouge des quatre « madragues » (associations de pêcheurs utilisant une méthode artisanale ancestrale au moment de la migration des thons) de la province de Cadix, qui a débuté le 26 avril dernier, s'achève avec 1 891 t de thon capturé. Selon les associations de pêche de cette province andalouse, des signes évidents du rétablissement des stocks de thon rouge ont pu être observés ces dernières années, tant en terme de taille (parfois considérable) que de qualité des poissons.

Maquereau : la Galice demande une révision du total admissible de captures (TAC) à la suite d'erreurs scientifiques. Lors du Conseil consultatif des ministres régionaux qui s'est tenu le 12 juin, la Ministre régionale de la pêche de Galice a demandé que l'Espagne exige des compensations à la suite d'erreurs détectées dans les évaluations scientifiques qui ont servi à l'établissement des quotas de pêche au maquereau. La Galice plaide ainsi pour que l'Espagne défende à Bruxelles une révision du total admissible de captures (TAC) de cette espèce.

Biodiversité : l'Espagne réaffirme son engagement en matière de protection des ressources marines. A l'occasion de la commémoration du 33^{ème} anniversaire de la création des premières réserves marines, le Ministre de l'agriculture et de la pêche, Luis Planas, a réitéré l'engagement du gouvernement espagnol en faveur de la protection de ces espaces marins, soumis à de sévères restrictions en matière de captures et qui contribuent à la préservation de la biodiversité. L'Espagne compte actuellement 11 réserves marines (d'une superficie totale 103 000 ha), auquel s'ajoutera prochainement l'aire marine de « *Sa Dragonera* » (archipel des îles Baléares).

Responsable de la publication : Hervé Le Roy
Ambassade de France en Espagne - Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10 - 28004 Madrid
Rédigé par : Jérôme Frouté, Alvaro Espino, Claire Raynal
avec le SE de Lisbonne : Stanislas Godefroy, Christopher Marques
Abonnement : jerome.froute@dgtrésor.gouv.fr
Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne
Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright :
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid
Clause de non-responsabilité :
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.